

Notes sur l'Art (Musical) libre

SUITE (1)

Subventions et Conservatoire

To miss Maud Fairfax.

Après quelques minutes de réflexion, le sage Brossard continua en ces termes :

— Le Conservatoire recevrait un rude contre-coup si l'on touchait aux subventions ! Fini, l'Etat bureau de placement pour lauréats ! M. le directeur des Beaux-Arts, qui est toujours un homme fort aimable et très parisien, ne règnerait plus dans les coulisses budgétaires où il case celles et ceux que l'on pourrait appeler les « Combattants de Juillet », — les héros des concours caniculaires !

Faudrait-il radicalement supprimer le Conservatoire ? Ou n'y plus enseigner que la partie *matérielle* de la composition, le chant (hum !), conserver les classes d'instruments ? Question solennelle et compliquée, pleine de tempêtes, au sujet de laquelle un *referendum* me semble assez indiqué.

Au moment précis où l'Etat veut monopoliser l'enseignement primaire et secondaire, nous agitions la question de supprimer son monopole dans l'enseignement artistique. Cherchons le but de la doctrine étatiste.

L'Etat désire façonner uniformément (en théorie) sinon l'âme, du moins la pensée des enfants, de manière à donner aux citoyens une mentalité aussi égale que possible.

Le monopole ! Je n'ai pas à examiner quel effet il peut avoir dans le domaine de la pensée. Mais lorsqu'il s'agit de l'Art, expression suprême des plus nobles élans de l'esprit, il est inadmissible, à mon humble avis.

La concurrence, c'est la vie, la diversité, la discussion, l'étude. Toute autre chose conduit au mandarinat, pontifiant et impuissant.

Nous pourrions, *hic et nunc*, indiquer, en les examinant quelque peu, certaines questions que nous proposerions à la compétence de ceux dont les avis utiles, ingénieux et autorisés permettraient de réunir une majorité d'opinions d'où découlerait une conclusion dépourvue d'arbitraire. Nous ferions donc nôtre, — en l'appliquant uniquement aux choses de la musique —, le « referendum » ouvert récemment par la revue *les Arts de la Vie* ; et nous poserions les questions suivantes :

1° Reconnaîsez-vous à l'Etat le droit d'avoir et d'imposer une conception d'Art, quelle qu'elle soit, et « a fortiori » de chercher à réprimer les tendances artistiques d'une époque en monopolisant l'enseignement des Beaux-Arts ?

Non !

Que l'Etat nous administre, c'est son rôle exact. Voierie, finances, travaux publics, défense nationale, diplomatie, au besoin fabrication d'allumettes inoffensives et de tabac, en attendant l'alcool, voilà sa part complexe et utile dans notre existence. Mais en fait d'Art, que peut-il fabriquer ?... Des Académiciens !

Existe-t-il quelque chose de plus imposant et de plus fugace que le génie, le talent, le goût, l'Art, capricieux comme une femme, reflétant les mœurs d'une époque tout

(1) Voir notre numéro du 15 octobre.

en en modifiant les idées ? De quel droit vouloir mouler identiquement tous les cerveaux ? Discipliner l'esprit, c'est l'atrophier. On n'a le droit d'imposer ni de rejeter aucune formule.

Mais, objectera-t-on, chaque temple a ses dieux et chaque école ses tendances ; il faut bien admettre que l'Ecole éclectique et parfaite est humainement impossible à établir.

Le syllogisme est faux dans l'ensemble, si la première proposition en est exacte. En tout cas l'Etat n'a rien à y voir.

Il est évident, par exemple, que la Schola Cantorum s'inspire d'autres idées que le Conservatoire. Mais, en admettant que l'absolutisme soit égal des deux côtés, ne peut-on trouver dans le jeu de la concurrence des deux enseignements l'exacte formule qu'un maître habile appliquera pour le plus grand bien de ses élèves ?

J'irai plus loin : la conception de la liberté est telle chez moi, que je souhaiterais l'absence de toute critique ou appréciation dans les classes, où qu'elles se fassent. Je crois que l'on ne devrait apprendre que le côté matériel des arts, le moyen de les appliquer — et l'histoire chronologique de l'Art — avec des auditions sans commentaires. Je ne sais rien de plus agaçant qu'un monsieur qui veut me faire comprendre selon son idée, peut-être aussi fausse que peut l'être la mienne. En toutes choses

A quien se lo aplica
Con su pan se lo coma

dit le proverbe espagnol. Cela revient à dire que chacun apprécie l'œuvre selon le rapport établi entre ses tendances personnelles et celles de cette œuvre.

Le jugement est une question d'affinité. C'est pour cela que, si peu qu'on y touche, le goût est faussé chez un homme. Voyez en cela la raison des modes, des ruées du snobisme, et les plagiats grotesques, dont les croquants se gaussent et dont ils utilisent la pâtisserie pour tenter de déconsidérer ce qu'ils ne savent comprendre, les efforts de belle sincérité, de noble envergure par lesquels notre Art musical français s'affirme si puissamment à l'époque actuelle.

Je ne suis pas chauvin, mon cher ami, et je n'embouche jamais de clairon que pour amuser mes petits amis. Mais je crois au Génie français et je l'aime pieusement, et je le proclame supérieur, parce que la France est, par un inconcevable bonheur, germanique et latine, grecque et ibère, celte et arabe. Elle a de tous les sangs et de toutes les pensées. Elle est studieuse comme le Nord et verveuse comme le Midi ; elle comprend et s'assimile tout, en le marquant de son originalité ; elle a de la neige et de l'azur, avec un bon sang rouge qui lui donne la santé joyeuse, l'équilibre, le sentiment du vrai, la haine de l'emphase et de la puérilité, et cette chose précieuse qu'ils n'ont pas outre-Rhin : la *perception du ridicule*. L'Art doit rester digne et élégant.

Mon petit couplet patriotique n'est pas une simple digression. C'est un argument pour l'originalité de nos artistes — originalité que contrarie le monopole de l'Etat. Il ne s'agit pas de traiter les cerveaux d'élèves comme Le Nôtre traitait les arbres en mettant de la géométrie dans les feuilles. Il faut des Paradous, cultivés, débarrassés des herbes nuisibles et des ronces, soit, mais exubérants, parfumés, splendides, parce qu'ils auront poussé sans contrainte.

L'Etat professeur de philosophie, c'est déjà fort injuste. Mais professeur d'Art ? C'est plaisant — et odieux.

Le remède radical consisterait à supprimer ou, tout au moins, à modifier profondément le Conservatoire. N'est-ce pas une institution déviée de son but et qui ne marche encore que parceque nul ne se mêle de l'arrêter ?

Cela paraît énorme, quand on admet la suppression de certaines choses comprises dans ce tout administratif dûment inscrit au Bottin sous la rubrique : Ministères, et

tellement admis par le public que cela semble intangible comme l'essence même de la Patrie. Mais si d'aventure on en retranche quelque chose de bien caduc, non seulement les sphères célestes ne sont pas en émoi, mais tout le monde s'en accommode — sauf ceux qui en vivaient — et encore !

Au temps d'Henry Monnier, lorsque la Garde nationale était dans sa gloire, si l'on avait dit à un *paquet de couenne* qu'un jour viendrait où cette martiale institution ne serait qu'un souvenir effacé, le digne homme (bien que maugréant contre les factions) aurait clairement discerné la fin du monde, la France aux bousingots, le pire...

Depuis longtemps, nous n'avons plus de garde nationale, et la France suit son petit bonhomme de chemin, avec moins d'émeutes qu'autrefois.

De même, la suppression du Conservatoire n'entraînerait nullement la faillite de l'Art musical et dramatique. Ceux qui verraient une vocation ou une industrie dans le fait de composer de la musique, ou de chanter, ou de déclamer, ou de jouer du violon, trouveraient à leur gré de très bons maîtres et connaîtraient, avec toutes les chances hostiles ou favorables du destin et de l'intrigue, le même total de succès et de guignon que de nos jours. N'a-t-on pas des preuves éclatantes que les grands et vrais artistes ont brisé les chaînes de l'école, et que les sanctions officielles ne les ont pas grandis d'une ligne ! Ne nommons personne : ce serait superflu...

Le Conservatoire n'est plus vraiment une école où l'on enseigne même le métier d'exécutant (car on n'apprend pas à être artiste, c'est inné). C'est une petite cour où les archontes du Théâtre et de la Musique font trop souvent du favoritisme quelque peu intéressé. Les maîtres intègres, épris de leur mission, convaincus de leur sacerdoce, ne sont, hélas ! point d'unanimité ! D'aucuns se passent la Rhubarbe et le Séné. Malheur au débutant non averti de ces mœurs ! Malheur même à celui qui *devrait travailler* avant d'entrer dans la Maison. Ils restent dehors, les pauvres, et c'est justice, car il convient de hurler avec les loups et de ne pas se singulariser au point de croire qu'en cet endroit-là le travail seul engendre le succès.

Trop souvent, c'est là que le jeune artiste apprend à méconnaître la probité du talent et parvient à admettre que la fortune et les influences suppléent un peu trop aux bonnes études. Détestables pratiques, encore qu'elles ne soient pas générales. Ainsi dégénère en métier ce qui ne devrait être que vocation.

2° Quelles sont les conditions sociales les plus favorables au développement des Arts. Êtes-vous partisan du régime de liberté ou d'autorité ?

Le rapport qui peut exister entre l'Art et les conditions sociales est assez délicat à définir.

Peut-être l'Art serait-il plus favorisé par les aristocraties si l'on en juge par son histoire. Mais notre planète supporte si peu de démocraties que l'on en peut guère présumer de son sort sous un régime exclusivement populaire.

Les Amériques du Nord et du Sud, où nulles vraies traditions aristocratiques n'existent, n'ont guère de compréhension artistique. Elles achètent des tableaux et paient des comédiens plus cher que nous, quand les noms sont en vogue. L'empire pour l'Australie. Ces pays sont d'ailleurs en pleine formation alluvionnaire de provenance européenne, et vivent provisoirement sous le principe ploutocratique. Les gagnés d'argent exotiques sont rarement autre chose que de parfaites nullités au point de vue intellectuel. Ils se sont enrichis trop vite et trop loin de la société pour avoir poli leur cervelle.

La Rome des premiers siècles fut étrangère aux choses de l'Art. D'ailleurs, ce fut toujours, à Rome, une affaire d'importation, même sous les Césars. Sauf en littérature, on imita, on adapta. L'hellénisme fleurit, pas très heureusement toujours.

La Grèce était une démocratie aristocratique, si l'on peut accoupler ces deux vocables. L'esclavage libérait le citoyen de tâches viles et des besognes trop absorbantes. L'existence était simple, riante, aisée ; les enseignements étaient publics, comme les jeux et les représentations. Les aèdes, poètes et musiciens disaient leurs œuvres sur l'agora, devant tous. Une communion constante régnait entre la foule et les artistes ; d'où ce prodigieux épanouissement de l'esprit humain que nous admirons après vingt-cinq siècles. Nous mesurons l'immense espace qui sépare nos villes énormes de ces cités du Péloponèse et de l'Attique, si humbles et tellement sublimes. Il nous faudra des siècles pour les égaler !

Il est à remarquer que les périodes tourmentées ont été souvent fécondes en manifestations artistiques.

C'est l'Italie du moyen âge, déchirée par les guerres civiles, morcelée en vingt états ennemis, envahie par Charles VIII, c'est cette Italie qui donna le splendide signal de la Renaissance.

C'est au milieu des révoltes et des répressions que les artistes flamands se manifestèrent. C'est durant cette longue guerre que fut le règne de Louis XIV que le génie français atteignit un de ses plus hauts points.

On peut remarquer également qu'après les périodes agitées, de grands courants d'esprit se manifestent, tels le mouvement romantique sous la Restauration et le mouvement naturaliste et impressionniste après la crise de 1870-71.

Actuellement nous paraissions être à une période de transition et de propagande. La religion du Beau recrute de nombreux adeptes dans le peuple et la bourgeoisie moyenne. Notre aristocratie de vieille date est sénile et pauvre, elle ne peut plus rien faire pour l'Art. Nos aristocrates de finance ne sont pas encore assez déclassés pour imiter complètement les anciens seigneurs. Ils vont déjà à la messe, mais ils ne savent pas encore protéger les Beaux-Arts : ils paient parfois des cachets, signent des « compositions » qu'ils réussissent aisément à faire jouer et c'est tout. Ils seront plus utiles à la génération prochaine, surtout si l'Etat ne se mêle plus de ces choses. Alors on trouvera très smart de créer des célébrités.

Pour le moment, on ne peut que souhaiter le développement du prosélytisme et l'aider de toutes ses forces si l'on y peut quoi que ce soit.

Mais, j'affirme que l'on doit exclure tout principe d'autorité en matière d'Art. La liberté, quels que puissent être ses inconvénients, vaut mieux que la meilleure des formules officielles.

Nous avons parlé de la Renaissance éclose en Italie. A cette époque, et dans ce beau pays, c'est tout au plus si quelques maîtres avaient des protecteurs. Il n'existait pas d'école dans le sens que nous comprenons. Apprenait qui voulait, enseignait qui pouvait. Quelques-uns des plus illustres artistes moururent pauvres, dans le temps que Charles-Quint ramassait le pinceau du Titien. C'est après des luttes et des épreuves qu'ils arrivaient à la gloire. Ils pensaient tous ce que vient d'écrire Debussy à propos de l'Art : « Qu'il faut l'aimer à travers toutes les visions, toutes les misères... »

L'enseignement était libre, comme il le fut en Allemagne, en Flandre (malgré quelques secours à des chapelles), comme il avait été en Grèce. L'Etat n'intervenait, sous les auspices du prince, d'un prélat ou de la cité, que pour *acquérir des œuvres*, aussi bien lorsqu'il s'agissait de musique que d'architecture ou de peinture. Notez que les prétendus encouragements et récompenses du pape à Michel-Ange, de François I^{er} à Vinci, de Louis XIV à Lulli, par exemple, ne furent très réellement que des *salaires*.

Il y eut, au vieux temps, de très illustres artistes, musiciens, chanteurs, comédiens. Ceux-là se sont révélés parce qu'ils avaient le feu sacré, parce que leur talent les

avait fait jaillir de la foule comme l'éclair de la nue, mais après des études non officielles, presque toujours pénibles et des efforts souvent douloureux.

L'Art officiel, mais, mon bon ami, nous l'avons vu s'épanouir sous Napoléon ! Ce caporal — petit ou grand, je m'en moque, — voulait tout faire manœuvrer à la grenadière. Qu'a-t-il fait éclore ! Pas une œuvre littéraire, pas une œuvre musicale, pas un palais. Une peinture fausse, toute de convention, théâtrale — sauf celle d'Isabey — a seule marqué l'époque. Méhul et Talma dataient de l'époque révolutionnaire. Chateaubriand écrivit à l'étranger. L'Homme du destin mit sa lourde paume sur les choses de l'Art, que la Convention avait voulu régenter avec plus de bonnes intentions que de tact. C'est aux conseils d'une cantatrice italienne, maîtresse momentanée du Premier Consul, que nous devons l'organisation actuelle du Conservatoire. Je vous détaillerai un jour cette anecdote, un joli dessous d'histoire, démontrant comment les institutions et les lois naissent des aventures de canapé. Bonaparte régla la chose tambour battant, nomma un directeur, et c'est pour cela que ce bon M. Théodore Dubois gère une école fondée pour donner uniquement des musiciens aux demi-brigades de la République !

Résumons-nous. Pour ma part, j'adopte la liberté, sans restrictions. Ainsi, l'éducation artistique sera diverse. Chacun ira vers son maître d'élection et les œuvres futures n'auront pas la tare, l'imprégnation de l'école émasculante, non plus que l'incohérence des révoltes instinctives dont souffrent les jeunes qui haïssent la règle dont ils sont forcés de subir l'ennui.

Et surtout n'admettons pas qu'on présentera des horreurs en masse au public. Ce qui sera exagéré, caricatural, laid ou faible, sombrera. La petite phalange des connaisseurs réels et des critiques sincères, non gênée par les pontifes, guidera mieux le goût des foules. Et d'ailleurs cette phalange sera grossie de tous ceux que les libres efforts intéresseront, par le fait même de la concurrence établie et de la variété des écoles.

— Petite Mireille, dit-il en caressant la délicieuse fillette qui le regardait de ses grands yeux profonds, tu n'iras sans doute pas aux concours du Conservatoire, comme ta jolie maman, mais tu entendras, par compensation, de vrais artistes librement élevés pour exécuter de belles œuvres conçues par des esprits indépendants !

Et le bon Brossard, qui s'était animé, s'interrompit pour distribuer des menues friandises aux mioches qui jouaient autour de nous.

Il reprit :

— Passons à une troisième question, concluante des autres.

3° En tous cas, verriez-vous un inconvénient quelconque à ce que le budget des Beaux-Arts soit supprimé ?

Ne parlons que de musique. Pour les autres branches de l'Art, il faudrait examiner la question des achats d'œuvres.

Le budget des Beaux-Arts ! L'*Alma mater* d'une foule de gens très peu apparentés avec le Beau et l'Art ! C'est faire œuvre pie que de démontrer, comme nous allons y essayer, qu'il soutient tout le système d'étouffement contre lequel les bons esprits protestent. C'est l'académisme ridicule, avec son répertoire, c'est la tradition bâtarde et conventionnelle préconisée exclusivement au détriment de la vraie tradition française qui nous vaut un art national.

Epluchons donc le budget des Beaux-Arts pour établir qu'il n'aide guère qu'aux besognes fâcheuses.

(*A suivre*)

Jean MARCEL.